



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 7 Août 2026 à 20h

Etaient présents : M. Michel POTIER, Mmes Suzy LAPORTE, MM Pierre POTIER, Philippe LEFEVRE, Hervé DE SMEDT, Luc CARON,
Mmes Micheline COLPIN, Marielle PIMBOUEN, Claire LEFEBVRE, Angélique VISBECQ

Absents excusés et représentés : M. Yohan HARDY, représenté par Mme Suzy LAPORTE, Mme Suzy PADIEU représentée par M. Michel POTIER.

Absents : M. Nicolas LETOFFE, Mmes Claire KARINTHI, Elodie LEFEVRE.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**

Présents	10	Votants	12
-----------------	-----------	----------------	-----------

Mme Suzy LAPORTE a été élue Secrétaire

1. Présentation des échanges relatifs au précédent compte rendu

La réunion débute par la présentation des différents courriels reçus et adressés aux membres de l'équipe municipale concernant le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal.

M. Michel POTIER procède à un tour de table afin de recueillir les remarques et observations de chacun des membres présents.

À l'issue des échanges, il ressort qu'il est souhaitable d'avancer avec toutefois moins d'oppositions, dans un esprit plus constructif et que ce sujet a déjà été posé et évoqué auparavant.

Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal est soumis à l'avis des membres présents.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité que nous continuerons de poursuivre la distribution aux administrés des comptes rendu de ces séances.

M. Le Maire ouvre la séance à 20h15.

2. Intervention de M. Michel POTIER

M. Michel POTIER rappelle les règles applicables concernant les réunions du conseil municipal et notamment l'**interdiction d'enregistrer les réunions** sans autorisation préalable du Maire.

3. Création d'un poste périscolaire

Le principe de la **création d'un poste périscolaire** est présenté aux membres de l'équipe municipale.

Il est précisé que le poste occupé par l'agent doit rester en fonction au sein de l'école, notamment dans la classe de **CP/CE1**.

L'objectifs de la création du poste est de :

- assurer un **encadrement de qualité des enfants** ;
- améliorer **l'accompagnement des enfants** ;
- stabiliser **l'organisation du service périscolaire**.

Un **contrat de 22 heures hebdomadaires annualisées** est envisagé.

Une organisation permettant éventuellement de disposer d'un **renfort le vendredi** est également évoquée, en fonction des nécessités du service.

4. Prolongation de la période de stage de l'agent territorial d'animation stagiaire.

Il est évoqué la situation de **l'agent d'animateur enfance**, dont la période de stage arrive à son terme. Il est proposé de prolonger son stage d'une année afin de lui permettre de finaliser l'obtention de son BAFD.

5. Gestion et répartition des bois

Plusieurs points relatifs à la gestion des bois sont évoqués.

Il est notamment précisé :

- Le sujet relatif à l'attribution des lots de bois sera abordé lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.
- Les modalités de répartition des bois ainsi que la procédure actuellement appliquée sont en vigueur depuis de nombreuses années. Il est proposé de maintenir le fonctionnement actuel. L'attribution de bois constitue une aide appréciable pour certaines personnes.
- La question se pose de savoir s'il est nécessaire de mettre en place une nouvelle réglementation qui alourdirait la procédure et entraînerait des délais supplémentaires, alors que le Conseil municipal devra, en tout état de cause, se prononcer par un vote en conséquence.

6. City Stade

Le devis relatif au **City Stade** est présenté.

Décision : le devis est **approuvé à l'unanimité des membres présents**.

7. Liquidation de l'AFR

La question relative à la **liquidation de l'AFR** est abordée.

Décision : la liquidation est **approuvée à l'unanimité des membres présents**.

8. Documents nécessaires à la chasse

La nécessité de réunir et de vérifier les différents **documents nécessaires à la chasse** est évoquée.

Après échange, les membres présents donnent leur accord.

Décision : accord des membres présents. **M. Luc CARON ne prend pas part au vote.**

9. Départ à la retraite de Mme CAVALIN

Il est indiqué que Mme CAVALIN ne souhaite pas participer au pot de départ qui devait être organisé avec l'ensemble des habitants de la commune.

Cette décision est motivée par des raisons personnelles.

10. Sécurisation des abords de l'école

La question de la sécurisation devant l'école est abordée.

Afin d'améliorer la sécurité des enfants et des personnes fréquentant les lieux, il est envisagé de mettre en place des **barrières et/ou différents éléments de sécurité au niveau de l'allée principale.**

Une réflexion devra être poursuivie afin de déterminer la solution la plus adaptée.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21 h 15.**

Fait à Autrêches, le 7 août 2026.

La secrétaire de séance Mme Suzy LAPORTE